

TRVE 2026 : comprendre enfin ce qui va vraiment changer



Définition

Le Tarif réglementé de vente de l'électricité (TRVE) évolue au 1er février 2026 avec une transformation méthodologique majeure plutôt qu'une simple variation de prix. La méthode de calcul repose sur l'addition de briques de coûts (approvisionnement, capacité, TURPE, commercialisation, rémunération normale) pour refléter les coûts réels. Une nouvelle logique dite « option cible » est introduite, rendant plus cohérente la tarification entre Base et Heures Pleines/Heures Creuses. L'option Base est supprimée pour certaines puissances (18–36 kVA), poussant vers HP/HC. La baisse moyenne du tarif masque des effets très différents selon profil et option. Comprendre cette structure devient essentiel pour maîtriser les dépenses.

7 points clés

- Le TRVE 2026 change de méthode de calcul
- Le tarif reste encadré par la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE)
- La logique « option cible » ajuste la tarification Base vs Heures Pleines/Heures Creuses pour mieux refléter le coût réel.
- La suppression de l'option Base entre 18 et 36 kVA implique que sans choix actif, le client bascule vers HP/HC.
- La baisse moyenne du TRVE ne garantit pas une facture plus faible pour tous; l'impact dépend du profil de consommation réel.
- Chaque brique (approvisionnement, capacité, TURPE, commercialisation, rémunération) influence différemment le tarif final.
- La compréhension fine de ces règles devient un levier pour anticiper, piloter et optimiser les coûts énergétiques.

3 actions concrètes

1. Analyser votre profil de consommation (heures pleines vs heures creuses) pour choisir l'option tarifaire la plus adaptée avec l'approche « option cible ».
2. Vérifier et ajuster votre puissance souscrite pour éviter des surcoûts fixes inutiles et aligner l'abonnement sur vos usages réels.
3. Anticiper les évolutions réglementaires en suivant les calendriers et en intégrant les changements du TRVE dans votre stratégie énergétique, plutôt que d'attendre la facture.